

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE DES PERSÉIDES

Nous voulons que l'école des Perséides soit une école où chacun peut être heureux et contribue au bonheur des autres. Pour ce faire, chacun doit voir ses droits respectés et chacun doit être conscient des devoirs qui lui incombent.

A

Pour vivre en élève respectueux

1. J'utilise un langage et un comportement correct, poli et non violent;
2. Je coopère avec les intervenants et j'accepte l'aide proposée;
3. Je ne prends aucun matériel ou objet qui ne m'appartient pas;
4. La gomme et les friandises sont interdites à l'école (sauf pour des permissions spéciales ou des situations exceptionnelles);
5. Les noix, les arachides et les produits qui en contiennent sont interdits;
6. La vente et l'échange d'objets sont interdits (ex. : cartes, jeux de la maison, etc.).

B

Pour vivre en élève responsable

1. Je suis ponctuel. Lorsque je suis en retard, je me présente au secrétariat;
2. Je remets mes travaux scolaires et les signatures au moment demandé;
3. Au son de la cloche, j'arrête les jeux, je me place en ligne et j'attends le signal du surveillant pour entrer et circuler;
4. Je prends soin du matériel (ex. : livres, jeux, matériel de manipulation, ordinateur, etc.);
5. J'ai une tenue vestimentaire appropriée à la saison (ex. : bottes et salopette en hiver, bottes de pluie lors des journées de pluie, manteau par temps froid, etc.);
6. Je porte un vêtement sport réservé à l'éducation physique;
7. Les vêtements doivent couvrir le dos, le ventre et les fesses. Aucun sous-vêtement ne doit être apparent;
8. Les vêtements incitant à la violence, au racisme, au sexisme ou faisant la promotion d'objets illicites sont interdits;
9. Le port d'un couvre-chef est défendu dans tous les locaux, incluant la cafétéria;
10. Sont interdits à l'école : cellulaire, montre et lunettes connectées, appareil électronique, ordinateur portable, console de jeux vidéo, caméra ou appareil photo, pointeur laser, etc.

C

Pour vivre en élève sécuritaire

1. En tout temps, je circule avec des chaussures dans l'école. Les « gougounes » sont interdites;
2. En tout temps, je me déplace en marchant dans l'école;
3. Je respecte les aires de jeux et les limites permises dans la cour;
4. J'utilise les entrées et les sorties identifiées;
5. J'ai une autorisation signée ou téléphonique de mes parents pour toute dérogation à la routine de l'école (ex. : rendez-vous, dîner à l'extérieur, ne pas prendre l'autobus, etc.);
6. Pendant les heures de classe et du service de garde, je ne circule pas sur la cour d'école avec une bicyclette, une planche à roulettes, des patins à roues alignées, une trottinette, etc.;
7. Comme marcheur ou cycliste, j'utilise les passages pour écoliers et je respecte les règles de sécurité routière;
8. Je ne lance pas d'objet qui peut représenter un danger (ex. : balle de neige, bâton, roche, etc.);
9. Je dois avoir l'autorisation de l'adulte pour quitter mon local;
10. Les jeux de bagarre sont interdits.

Il arrive que certaines règles, si elles ne sont pas respectées, méritent seulement un avertissement verbal. Toutefois, selon la situation, des conséquences peuvent être appliquées et se traduire par des gestes de réparation.

ENCADREMENT DES ÉLÈVES de l'école et du service de garde

Si un manquement correspond :

- à de l'impolitesse;
- à un langage vulgaire;
- à de la violence;
- au non-respect du matériel/vandalisme;
- au non-respect des consignes après plusieurs avertissements.

L'élève se voit remettre un billet. Dans cette situation, des sanctions s'appliquent.

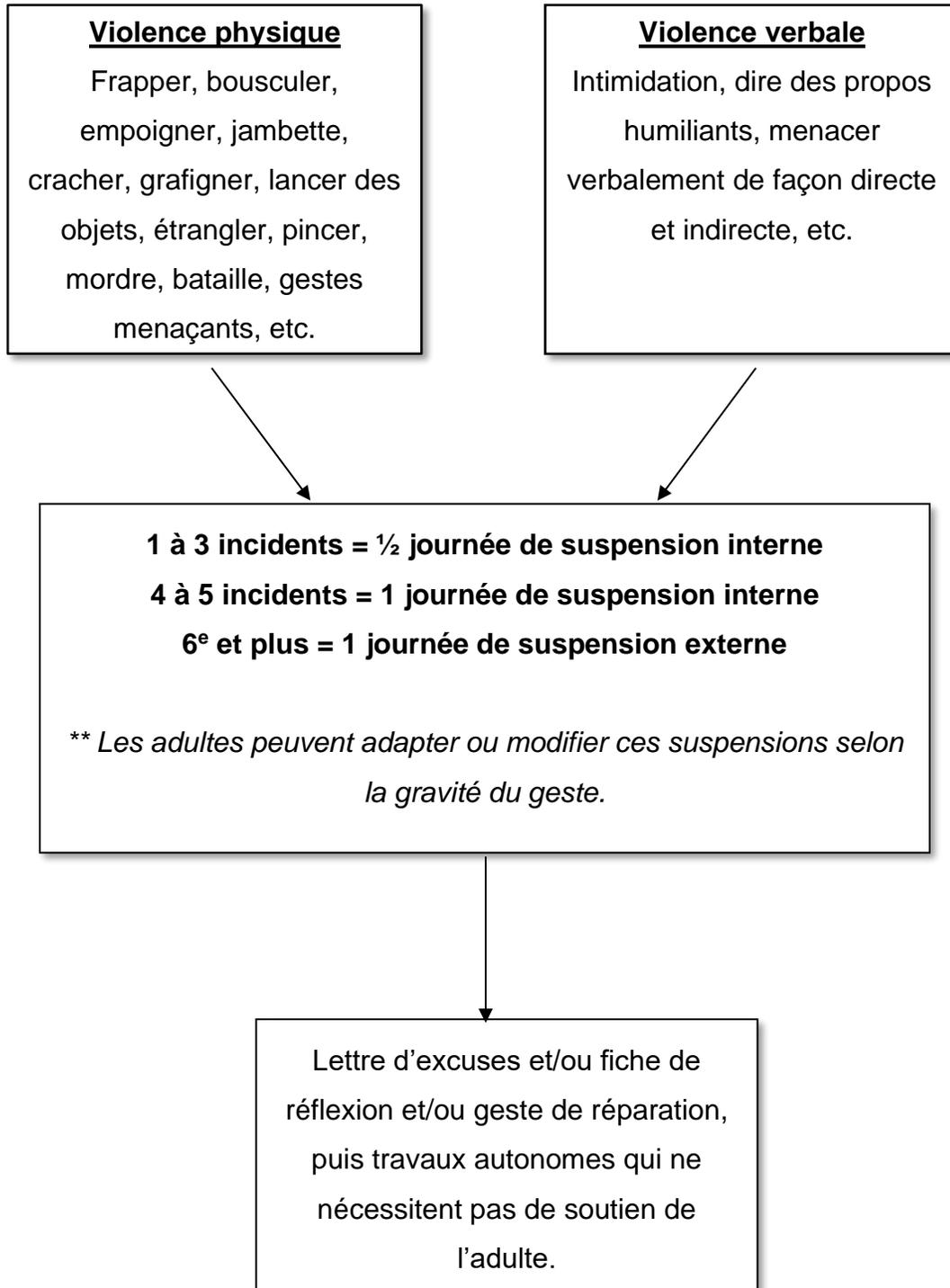
L'application des mesures et des sanctions s'effectue selon le profil de l'élève, la nature et la fréquence des comportements observés. Toutes les situations sont rigoureusement analysées. Enfin, considérant que votre appui est un atout majeur, ces structures permettent aux parents d'être informés tout au long du processus.

Mon enfant et moi avons pris connaissance du code de vie de l'école.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de l'élève : _____ Date : _____

De plus, pour un élève ayant eu des épisodes de violence, le protocole individuel suivant peut s'appliquer.





INTIMIDATION

